

COMMUNE DE MONTREUIL-JUIGNE

REUNION
DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire
LE MERCREDI 22 MAI 2024, à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Appel nominal.
 - Secrétaire de séance : Désignation.
 - Informations du Maire
 - Adoption du procès-verbal de la séance du 20 mars 2024
-
- 1- ENVIRONNEMENT – ADHESION AU PROGRAMME GENERATION VELO – FINANCEMENT DU DISPOSITIF INTERMINISTERIEL SAVOIR ROULER A VELO (SRAV)
 - 2- ENVIRONNEMENT – GRATUITÉ DE LA LOCATION DE LA VAISSELLE ET DU LAVE VAISSELLE AUX ASSOCIATIONS
 - 3- SPORT – MODIFICATION DES TARIFS DES COURS PARTICULIERS D'AQUAGYM – PASSAGE À UN FORFAIT ANNUEL
 - 4- SOLIDARITE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) POUR L'ACHAT D'UN MINIBUS
 - 5- FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET VILLE
 - 6- ENVIRONNEMENT – PRESENTATION DU RAPPORT 2022/2023 DEVELOPPEMENT DURABLE - PRISE D'ACTE
 - 7- AGRICULTURE - CONVENTION DE DONS D'HERBE SUR PIED
 - 8- FINANCES - REGULARISATION COMPTABLE CONCERNANT LA REGIE PISCINE
 - 9- FINANCES - OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE POUR LE BUDGET ANNEXE GENDARMERIE
 - 10- FINANCES - REMBOURSEMENT DE FRAIS LIES AU LOGEMENT DE MME GILLIER CLAUDIE
 - 11- COMMANDE PUBLIQUE – GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET LE C.C.A.S. POUR LES ASSURANCES – ADOPTION DU PRINCIPE – AUTORISATION DE SIGNATURE
 - 12- EDUCATION – CONVENTION AVEC LA CAF RELATIVE AU VERSEMENT DE LA PRESTATION DE SERVICE D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT PERISCOLAIRE
 - 13- TOURISME - AIRE DE CAMPING-CARS : VENTE DE JETONS EAU/ASSAINISSEMENT PAR LES COMMERÇANTS
 - 14- URBANISME – VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE A LA SAS JERAP- INDIVISION MENARD – PARCELLE RUE VICTOR HUGO

- 15- URBANISME – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PAR MAINE ET LOIRE HABITAT D'UNE AIRE DE JEU AUPRES DE LA COMMUNE MONTREUIL-JUIGNE EN VUE D'Y INSTALLER DES JEUX
- 16- RESSOURCES HUMAINES - RECRUTEMENT D'UN AGENT NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE – SERVICE ADMINISTRATION GENERALE
- 17- RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL MUNICIPAL
- 18- DECISIONS DU MAIRE - RECAPITULATIF DU 12 MARS 2024 AU 13 MAI 2024
- INFORMATIONS DIVERSES

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire



N.B. : Les dossiers devant être examinés lors de cette réunion ainsi que les pouvoirs sont disponibles près des casiers des élus.